Lettre ouverte des chercheurs et des scientifiques d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale

A l'Attention des Chefs de délégation auprès de la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique (CICTA)

La réunion de la CICTA de cette semaine est la cinquième durant laquelle les Parties aborderont les recommandations des scientifiques concernant une grave surpêche des requins-taupes bleus de l'Atlantique Nord. Des réponses de gestion inadéquates aux recommandations d'interdire toute rétention de cette population risquent d'entraîner un effondrement de longue durée de cette précieuse ressource.

Des chercheurs et des scientifiques d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale poursuivent notre travail pour protéger et améliorer la gestion nationale des requins. Le Plan d'Action Sous-Régional pour les requins a conduit à des avancées dans la recherche, la collecte de données et la conservation dans toute la région. Cependant, nous sommes de plus en plus préoccupés par le rôle des flottes de pêche internationales et des marchés lointains sur la dynamique de l'exploitation et du commerce des requins dans les eaux de la région, en particulier en ce qui concerne les requins océaniques comme les requins-taupes bleus.

Le Bénin, le Cabo Verde, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Gambie, le Libéria, le Nigeria et le Sénégal ont été parmi les pays qui ont proposé, avec succès, d'inscrire les requins mako dans le cadre de la Convention pour le corneommerce international des espèces menacées d'extinction (CITES). Depuis 2019, le Sénégal, le Gabon, la Gambie, le Libéria, la Sierra Leone, la Guinée Bissau et l'Angola ont tous défendu, par le biais de l'CICTA, une interdiction complète et immédiate de la rétention des requins-taupes bleus de l'Atlantique Nord en tant que fondement d'un plan de reconstruction global.

Les scientifiques ont spécifiquement recommandé une interdiction de rétention comme moyen le plus efficace d'atteindre les réductions substantielles de la mortalité nécessaires pour commencer le long rétablissement de cette population de requin. Une telle interdiction est :

- Simple et donc facilement réalisable pour les Parties de notre région
- Clé pour changer l'incitation des pêcheurs à l'évitement
- Probablement assez efficace en raison des taux de survie post-lâcher relativement élevés de l'espèce
- Moins restrictive et économiquement dommageable que la fermeture entière de pêcheries.

Les requins-taupes bleus de l'Atlantique Nord font désormais partie des requins les plus menacés au monde et continuent d'être surexploités en raison de l'inaction de l'CICTA.

Nous appelons toutes les parties à veiller à ce qu'une interdiction immédiate de rétention soit incluse dans l'accord mako final adopté lors de la réunion annuelle de 2021 et à veiller à ce qu'une interdiction immédiate de rétention soit mise en œuvre.

Signé,

Carla Louise Mousset Moumbolou

Point-Focal Autorité Scientifique CITES, Agence Nationale des Parcs Nationaux **Libreville, Gabon** **Mohamed Soumah**

Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura Conakry, Guinée Ousmane Tagbé Camara
Directeur Général Adjoint
Centre National des Sciences
Halieutiques de Boussoura
Conakry, Guinée

-

Dr Modou Thiaw

Maître de recherche, spécialiste: Ecologie halieutique Chargé de mission Productions halieutiques à l'ISRA/Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye (CRODT) Dakar, Sénégal

Dr Beyah Meissa

Chercheur en écologie halieutique, Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et des Pêches, **Nouadhibou, Mauritanie**

Momodou Sidibeh

Deputy Director of Fisheries, **The Gambia**

Dr Khady Sane Diouf

Juriste Environnementaliste, Coordonnatrice des projets Gouvernance des Pêches du PRCM **Dakar, Sénégal**

Dr Ibrahima Niamadio

Vétérinaire-biologiste, expert et consultant en Afrique de l'Ouest du Marine Stewardship Council (MSC) **Dakar, Sénégal**

Dr Jean Henri Bienvenue Sene

Enseignant-Chercheur, l'Institut des Sciences de l'Environnement (ISE), l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) **Dakar, Sénégal**

Dr Khallahi Brahim

Chercheur en Ecologie des Requins, Conseiller Scientifique, Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et des Pêches Nouadhibou, Mauritanie

Sidi Ndaw

Ancien chef de bureau des statistiques à la Direction des Pêches maritimes **Dakar, Sénégal**

Dr Mika Diop

Biologiste des Pêches, Commission Sous-Régionale des Pêches (CSRP) Dakar, Sénégal

Dr Ismaïla Ndour

Chargé de Recherches en biologie marine et des pêches ISRA,Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroy (CRODT) Dakar, Sénégal

Dr Taib Diouf

Expert halieute Ancien Directeur du CRODT Ancien DG de l'ISRA **Dakar, Sénégal**

Dr Saïkou Oumar Kidé

Chercheur en Biologie et Ecologie marine, Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et des Pêches,

Nouadhibou, Mauritanie

Mathieu Ducrocq

Géographe et agroeconomiste Président du Comité Scientifique du Réseau des Aires Marines Protégées d'Afrique de l'Ouest

Godefroy De Bruyne

WCS Gabon

Dr Ndiaga Thiam

Directeur ISRA, Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye (CRODT) **Dakar, Sénégal**